



Conseillers en exercice : 88

Votants :

- Délibérations c00-01-2017 à c02-01-2017: 76
- Délibération c03-01-2017 :78
- Délibérations c04-01-2017 à c16-01-2017 : 79
- Délibérations c17-01-2017 à c18-01-2017 : 80
- Délibérations c19-01-2017 à c46-01-2017 : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 20/01/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 31/01/2017

Mise en ligne du Compte-Rendu Sommaire :

le 06/02/2017

PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 30 JANVIER 2017

Titulaires présents :

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC, Michel PANIER, Jean BOULAIS, Patrick THOMAS, Adrien PROUST, Jean-Luc CLISSON, Alain LECOINTE, Charles-Antoine CHAVIER, Claire RICHECOEUR, Michel SIMON, Thierry DEVAUTOUR, Thierry BEAUFILS, Stéphanie DELGUTTE à partir de la c03-01-2017, Alain CHAUFFIER jusqu'à la c18-01-2017, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel BAUDOUIN, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL jusqu'à la délibération c18-01-2017, Romain DUPEYROU à partir de la c04-01-2017, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Sylvette RIMBAUD à partir de la c17-01-2017, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN jusqu'à la c18-01-2017, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG jusqu'à la délibération c18-01-2019, Yvonne VACKER, Claude ROULLEAU, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Michel VEDIE, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, René PACAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Joël MISBERT à partir de la délibération c03-01-2017, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON.

Titulaires absents suppléés :

MM. Jean-François SALANON représenté par Roger MARCHESSEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

MM. Serge MORIN a donné pouvoir à Monique JOHNSON, Marcel MOINARD a donné pouvoir à Alain LIAIGRE, Jacques BROSSARD a donné pouvoir à Claire RICHECOEUR, Véronique HENIN-FERRER a donné pouvoir à Thierry DEVAUTOUR, Yamina BOUDAHMANI a donné pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU a donné pouvoir à Dominique JEUFFRAULT, Christelle CHASSAGNE a donné pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marie-Chantal GARENNE a donné pouvoir à Alain BAUDIN, Anne-Lydie HOLTZ a donné pouvoir à Michel PAILLEY, Agnès JARRY a donné pouvoir à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN a donné pouvoir à Yvonne VACKER, Josiane METAYER a donné pouvoir Elodie TRUONG jusqu'à la délibération c18-01-2017, Sébastien PARTHENAY a donné pouvoir à Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU a donné pouvoir à Pascal DUFORESTEL jusqu'à la délibération c18-01-2017, Sophie BROSSARD a donné pouvoir à Jean-Pierre MIGAULT, Céline VALEZE a donné pouvoir à Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER a donné pouvoir à Jean-Luc CLISSON à partir de la délibération c19-01-2017, Cécilia SAN MARTINS ZBINDEN a donné pouvoir à Dominique SIX à partir de la délibération c19-01-2017.

Titulaires absents excusés :

MM. Dany MICHAUD, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Gérard GIBALT, Robert GOUSSEAU.

Titulaires absents :

MM. Simon LAPLACE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude FRADIN.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ.

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, à la Salle Polyvalente d'Epannes.

Procès Verbal de la séance du Conseil d'Agglomération du 21 novembre 2016 : Procès-Verbal adopté.

C 00-01-2017

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLEANT (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Prend acte de l'installation de Madame Emmanuelle MORILLON, en tant que conseillère communautaire suppléante.

C 01-01-2017

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT – ARÇAIS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 34 698,00 € au titre du PACT à la Commune d'Arçais,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 02-01-2017

DIRECTION GENERALE - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT – SANSAIS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Attribue une subvention de 13 943,20 € au titre du PACT à la Commune de Sansais,
- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 03-01-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - RAPPORT DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS URBAINS POUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'ANNEE 2015 (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Prend acte du rapport du délégataire du service public des transports urbains pour l'année 2015.

C 04-01-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - AVENANT N°8 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE (M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le texte de l'avenant n°8 au contrat de Délégation de Service Public entre la CAN et la SEMTAN,
- Autorise le Président ou le Membre du Bureau délégué à signer cet avenant.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	4
	NON PARTICIPE	1

M. THEBAULT

C 05-01-2017

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS - ACQUISITION DE TROIS AUTOBUS NEUFS STANDARDS

(M. ALAIN LECOINTE)

Le conseil :

- Approuve le marché décrit et autorise sa signature.

Adopte : UNANIMITE
POUR 78
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 1

M. THEBAULT

C 06-01-2017

POLE ATTRACTIVITE, DEVELOPPEMENT, COHESION ET COOPERATIONS DU TERRITOIRE - ZAC POLE SPORTS - PROTOCOLE D'ACCORD TRIPARTITE SUR LE TRANSFERT DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE) A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

(M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve la signature du protocole tripartite à la convention de concession de l'opération « Pôle Sports » ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte : UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 07-01-2017

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT ECONOMIQUES - PA LES PIERRAILLEUSES - MESURES COMPENSATOIRES NATURA 2000 - LOCATION DE PARCELLES SUR SAINT-SYMPHORIEN

(M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve le principe de la location selon les modalités exposées ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte à intervenir ainsi que toutes pièces afférentes.

Adopte : UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 08-01-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AVENANT A LA CONVENTION LIANT LA CAN AU COMITE DE BASSIN D'EMPLOI DU NIORTAIS (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve la signature d'un avenant repoussant l'échéance de la convention du 4 décembre 2013 au 31 décembre 2017,
- Approuve les demandes complémentaires au CBE,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte : UNANIMITE
POUR 75
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPES 4
E. PERSAIS, C. ROULLEAU,
J-M. BEAUDIC ET A. BAUDIN

C 09-01-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AVENANT A LA CONVENTION LIANT LA CAN A CALYXIS

(M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve la signature d'un avenant repoussant l'échéance de la convention au 31 décembre 2017,
- Approuve les demandes complémentaires à Calyxis,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte : UNANIMITE
POUR 74
CONTRE 0
ABSTENTIONS 4
NON PARTICIPE 1

J. MORISSET

C 10-01-2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AVENANT A LA CONVENTION LIANT LA CAN A L'ASSOCIATION 36 QUAI DES ARTS (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve la signature d'un avenant repoussant l'échéance de la convention au 31 décembre 2017,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 2
E. MAILLARD ET M. SIMON

C 11-01-2017

RELATIONS AVEC LES ACTEURS DE L'ESS ET L'ICC - AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA CAN, LA SCIC ELAN COOPERATIF NIORTAIS ET LA CRESS POITOU-CHARENTES, PORTANT SUR LA COORDINATION DU POLE TERRITORIAL DE COOPERATION ECONOMIQUE

(M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve la signature d'un avenant repoussant l'échéance de la convention au 31 décembre 2017,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 12-01-2017

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - ELABORATION D'UN SCHEMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION - DEMANDE DE SUBVENTION

(M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter une demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 13-01-2017

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – CONVENTION ENTRE LE CNAM ET LA CAN POUR L'ELABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DES TITRES D'INGENIEUR (FILIERE INFORMATIQUE) (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Accorde une subvention de 10 000€ au CNAM pour mener à bien ce travail et obtenir le(s) titre(s) d'ingénieur ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 14-01-2017

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - POLE UNIVERSITAIRE DE NIORT - ACTUALISATION DU MONTANT DU REMBOURSEMENT PAR L'UNIVERSITE DE POITIERS DES FRAIS DE PERSONNEL DES AGENTS DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Approuve la prise en charge par l'Université de Poitiers à hauteur de 112 481,58 € des frais de personnel de la Bibliothèque Universitaire et d'en solliciter le remboursement auprès de cette première,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents nécessaires à cet effet.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 78
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 1
M. JOHNSON

C 15-01-2017

TOURISME - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017 A L'EPIC COMMUNAUTAIRE "OFFICE DE TOURISME DE NIORT - MARAIS POITEVIN - VALLEE DE LA SEVRE NIORTAISE" (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 450 000 € au titre de l'année 2017 à l'EPIC Office de Tourisme Communautaire,
- Approuve la convention et autorise sa signature.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 77
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPES 2
M. SIMON ET J. BARBOTIN

C 16-01-2017

TOURISME – ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TAXE DE SEJOUR (M. ALAIN GRIPPON)

Le conseil :

- Reporte cette délibération.

C 17-01-2017

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – DESSERTE NUMERIQUE TRES HAUT DEBIT HORS ZONE AMII – ADHESION AU SMO « DEUX-SEVRES NUMERIQUE » ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS (M. JACQUES MORISSET)

Le conseil :

- Autorise la Communauté d'Agglomération du Niortais à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert " Deux-Sèvres Numérique " qui sera chargé de mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) dans le cadre du service public des communications électroniques prévu à l'article L 1425-1 du Code général des collectivités territoriales,
- Désigne 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour représenter la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du Syndicat Mixte Ouvert " Deux-Sèvres Numérique " :

Titulaire :	Suppléant :
- Jacques MORISSET	- Thierry DEVAUTOUR

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 18-01-2017

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - EXONERATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE LOTISSEMENT "LE FIEF COUTANT II" SUR LA COMMUNE D'ECHIRE (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Exonère les terrains, du lotissement « Le Fief Coutant II », situés sur la commune d'Echiré, du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Adopte :
UNANIMITE
POUR 80
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 19-01-2017

FINANCES - ACCOMPAGNEMENT DU PLH 2016-2021 - ELARGISSEMENT DE LA GARANTIE D'EMPRUNT A L'ENSEMBLE DES PRETS FINANCES SUR FONDS D'EPARGNE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve la modification du règlement susmentionné en son article 2.2.1 « conditions d'octroi » en substituant la liste existante par la référence générique « prêts sur fonds d'épargne (financés par la ressource Livret A, LDD, LEP) ».

Adopte :
UNANIMITE
POUR 76
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 20-01-2017

HABITAT - PIG LABELLISE "HABITER MIEUX" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS PRIVES (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, concernant l'amélioration de logements anciens sur son territoire :

Nombre logements	Adresses des logements concernés	Travaux HT éligibles	Subv Anah agréées	Subv FART * agréées	Subv CAN
Logt 1	9 rue Basse - MAUZE SUR LE MIGNON	80 685 €	25 000 €	1 600 €	4 000 €
Logt 2	28 rue de la Fontaine - VALLANS	9 373 €	4 687 €	0 €	1 000 €
Logt 3	44 route de Jousson - MAGNE	26 722 €	10 000 €	2 000 €	1 500 €
Logt 4	63 rue des Ecoles - VOUILLE	23 196 €	10 000 €	2 000 €	1 500 €
Logt 5	5 impasse des Joncs - USSEAU	2 545 €	260 €	0 €	1 000 €
Logt 6	8 rue des Frênes - BELLEVILLE	13 276 €	6 638 €	1 328 €	1 500 €
Logt 7	7 rue des Moulins - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	23 501 €	10 000 €	2 000 €	1 500 €
Logt 8	8 rue du Charpentier Fayolle - BRULAIN	4 903 €	2 452 €	490 €	1 500 €
Logt 9	13 impasse du Perroquet - MAUZE SUR LE MIGNON	4 032 €	618 €	0 €	1 000 €
Logt 10	7 impasse Diderot - CHAURAY	8 926 €	4 463 €	893 €	1 500 €
TOTAUX	-	197 159 €	74 118 €	10 311 €	16 000 €

* FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique

- Autorise, à l'appui des dossiers de l'Anah, le versement de la somme au bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes (Antenne des Deux-Sèvres) pour assurer le paiement sur pièces justificatives (principalement la fiche de calcul au paiement de l'Anah), dès lors qu'une convention de subrogation de paiement entre les bénéficiaires et le bureau d'études SOLIHA Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin (Antenne des Deux-Sèvres) aura été adressée à la CAN,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte : UNANIMITE
POUR 76
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 21-01-2017

HABITAT - PLH 2016-2021 - MODIFICATIONS POUR SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ETAT ET LA SA D'HLM IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT

(M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide les nouveaux engagements du Protocole d'accord relatifs aux conditions et modalités de mise en œuvre du plan de ventes de logements locatifs sociaux par la SA d'HLM IAA,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer la version modifiée du Protocole d'accord avec l'Etat et la SA d'HLM IAA relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du plan de ventes de logements locatifs sociaux par le bailleur social,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tout autre document relatif à ce dossier.

Adopte : UNANIMITE
POUR 76
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 22-01-2017

HABITAT - PLH 2016-2021 - OPAH RU (2013-2017) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS PRIVES CONVENTIONNES

(M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier total de la CAN indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, concernant la réhabilitation d'un logement locatif privé conventionné :

Demandeur	Adresse de l'opération	Nombre logement	Dépense subv *	Subv versée Anah	Subv CAN
Logement 1	64 bis / 72 quai de la Regratterie - NIORT	01	280 571 €	29 331 €	2 000 €
TOTAL	-	03	280 571 €	29 331 €	2 000 €

* Dépense subventionnée : travaux TTC + honoraires

- Autorise, à l'appui des dossiers de l'ANAH, le versement de la subvention au bénéficiaire sur pièces justificatives (principalement la fiche de calcul au paiement de la Délégation locale de l'ANAH),
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Adopte : UNANIMITE 76
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 23-01-2017

HABITAT - PRET A 0% DE LA CAN - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA BONIFICATION D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE (M. CHRISTIAN BREMAUD)

Le conseil :

- Valide l'engagement financier estimatif maximal de la CAN indiqué dans le tableau ci-dessous dans le cadre du dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN » :

Demandeurs	Adresses des projets	Type d'opérations	Montant prêts CAN	Durée prêts CAN	Montant intérêts prêts CAN *
Logement 1	Lotissement " Les Allées Fleuries " - ECHIRE	Construction/Neuf (lot n°20)	14 000 €	15 ans	1 700 €
Logement 2	98 rue Sarrazine - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	14 000 €	15 ans	1 700 €
Logement 3	Lotissement " La Grosse Pierre " - AMURE	Construction/Neuf (lot n°13)	14 000 €	15 ans	1 700 €
TOTAL	-	-	42 000 €	-	5 100 €

* Montant estimatif maximal

- Autorise le versement, en une seule fois, du montant respectif au profit de l'établissement bancaire du bénéficiaire sur pièces justificatives, principalement l'acceptation de l'offre de prêt par l'emprunteur,
- Autorise le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les autres documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Adopte : UNANIMITE 76
POUR 0
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 24-01-2017

FINANCES - ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE PREVISIONNELLE 2017

(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte les montants prévisionnels des attributions communautaires pour l'année 2017, conformément au tableau ci-annexé. Ces montants seront ajustés, en cas d'éléments nouveaux évalués par la CLETC et validés par le Conseil d'Agglomération ;
- Procède au versement par douzième des montants d'AC dues, hormis pour les communes percevant un montant inférieur ou égal à 30 000 € dont les versements seront effectués en une seule fois.

ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE PREVISIONNELLE 2017

	Attributions communautaires pour 2016 <i>Délibération du 11/04/2016</i>	Proposition Attributions communautaires prévisionnelles pour 2017
AIFFRES	230 894	230 894
AMURE *	12 599	12 599
ARCAIS *	24 757	24 757
BEAUVOIR SUR NIORT	362 631	362 631
BELLEVILLE *	15 576	15 576
BESSINES	182 512	182 512
BOISSEROLLES *	7 343	7 343
BOURDET (Le) *	17 081	17 081
BRULAIN	93 768	93 768
CHAURAY	3 995 506	3 995 506
COULON	47 536	47 536
ECHIRE	192 905	192 905
EPANNES *	28 121	28 121
FORS	299 940	299 940
FRONTENAY ROHAN ROHAN	165 155	165 155
GERMOND ROUVRE	39 731	39 731
GRANZAY-GRIPT	623 602	623 602
JUSCORPS	54 227	54 227
LA FOYE MONJAULT	107 746	107 746
MAGNE	197 630	197 630
MARIGNY	168 704	168 704
MAUZE SUR LE MIGNON	518 191	518 191
NIORT	14 813 833	14 813 833
PRAHECQ	924 091	924 091
PRIAIRE *	7 003	7 003
PRIN DEYRANCON	114 974	114 974
PRISSE LA CHARRIERE	126 000	126 000
ROCHENARD (La) *	13 047	13 047
SAINT ETIENNE LA CIGOGNE *	18 828	18 828
SAINT GELAIS	135 160	135 160
SAINT GEORGES DE REX *	22 409	22 409
SAINT HILAIRE LA PALUD	134 810	134 810
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE	101 099	101 099
SAINT MAXIRE	63 287	63 287
SAINT REMY *	24 698	24 698
SAINT ROMANS DES CHAMPS *	23 129	23 129
SAINT SYMPHORIEN	362 962	362 962
SANSAIS *	19 403	19 403
SCIECQ *	16 428	16 428
THORIGNY SUR LE MIGNON *	5 674	5 674
USSEAU	37 899	37 899
VALLANS	42 159	42 159
VANNEAU IRLEAU (Le)	274 605	274 605
VILLIERS EN PLAINE	34 957	34 957
VOUILLE	108 264	108 264
	24 810 874	24 810 874

- Montants des AC arrondis à l'Euro le plus proche

*Communes dont l'AC est inférieur à 30 000 € donc versement en une seule fois.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 25-01-2017

FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT AU TITRE DU PLH 2016-2021 - PRET A LA SEMIE D'UN MONTANT DE 610 992 EUROS POUR LA REHABILITATION DE 46 LOGEMENTS A NIORT

(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Délibère sur les conditions suivantes :

Article 1 : L'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération du Niortais accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 610 992 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N°59726, constitué d'une Ligne du Prêt.

Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **Article 3 :** Le Conseil d'Agglomération s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

L. DELAGARDE

C 26-01-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - ATELIERS COMMUNAUTAIRES - ACQUISITION ET RETROCESSION DE TERRAINS ENTRE LA CAN ET LE GROUPE BRETAGNE CHROME

(M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Approuve les acquisitions et rétrocession de terrains décrites ci-dessous :
 - La CAN va acquérir auprès du Groupe Bretagne Chrome une emprise de terrain d'environ 352 m² à prélever sur les parcelles EH 58 et 63 sises rue Pied de Fond à Niort, ainsi qu'une partie de terrain d'une superficie d'environ 905 m² à prélever sur la parcelle EH 64. Les superficies exactes seront déterminées par un géomètre expert.
 - D'autre part, la CAN rétrocédera au Groupe Bretagne Chrome la totalité de la parcelle de terrain cadastrée EH 170 d'une contenance de 435 m².
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les documents et actes notariés nécessaires pour entériner cette transaction immobilière.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

Le conseil :

- Adopte les tarifs 2017 dans le tableau, et dont la date d'entrée en vigueur sera le 1^{er} février 2017.



SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS

TARIFS DE L'ANNÉE 2017

PRESTATIONS	TARIFS EN VIGUEUR à compter du 01/02/2017	TARIFS ANTERIEURS
	EUROS	EUROS
A- CONTENEUR A GRAVATS ET ENCOMBRANTS (Inclus carburant et personnel; exclu le traitement des déchets non recyclables)		
A.1- Mise à disposition avec pose et dépose		
A.1.1- Conteneur 7 m3	118,70	118,70
A.1.2- Conteneurs 30m3	191,00	191,00
A.2- Pose et dépose d'un conteneur 7 m3 propriété de l'usager	74,20	74,20
A.3- Bac 7m3 forfait aire de grand passage	260,00	260,00
A.4- Chargement de déchets verts au grappin	52,00	52,00
A.5- Tarif location porteur plus remorque l'heure	88,40	88,40
B- CONTENEUR A VERRE OU PAPIER-CARTON DES PROFESSIONNELS		
B.1- Pose et dépose d'un conteneur verre		
B.1.1- Rotation pose et dépose d'un conteneur verre	40,00	40,00
B.1.2- location mensuelle d'un conteneur verre	20,00	20,00
B.2- Collecte des cartons des professionnels benne de 12m3		
B.2.1- Rotation pose et dépose de la benne	80,00	80,00
B.2.2- location mensuelle de la benne	40,00	40,00
B.3- Collecte des cartons des professionnels borne d'apport volontaire		
B.3.1- Rotation pose et dépose de la borne	60,00	60,00
B.3.2- location mensuelle de la borne	30,00	30,00
B.4- Collecte des cartons des professionnels bac de 660 litres tarif par bac et par collecte, location comprise	10,00	10,00
C- LOCATION BENNE A ORDURES (départ et retour aux Ateliers Communautaires)		
C.1- Véhicule (sans carburant, sans conducteur), le km parcouru	3,98	3,98
C.2- Fourniture de carburant	Prix coutant + 0,01 €/L	Prix coutant + 0,01 €/L
D- ENLEVEMENT DES DECHETS MENAGERS : REDEVANCE SPECIALE		
D.1- Zones collectées 1 fois par semaine (fréquence 1), le litre collecté une exonération est appliquée aux redevables de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 140 litres par jour ouvrable.	0,0214	0,0214
D.1 bis- Zones collectées 1 fois par semaine (fréquence 1), le litre collecté déchets recyclables ou compostables	0,0117	0,0117
D.2- Collectes supplémentaires - zones collectées plus d'une fois par semaine hors circuit ou hors fréquence hebdomadaire de la zone D.2.1- Prise en charge hebdomadaire, la collecte supplémentaire (prix de revient)	70,00	70,00

D.2.1.1- Prise en charge prêt ponctuel de conteneurs (prix de revient)	70,00	70,00
D.2.2- le litre collecté et traité une exonération est appliquée aux redevables de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 140 litres par jour ouvrable, exonération non cumulable avec D.1	0,0214	0,0214
D.2.3- le litre collecté et traité intervention pour des déchets ponctuels avec prêt de conteneurs	0,0214	0,0214
D.2.4- le litre collecté et traité intervention pour des déchets ponctuels avec prêt de conteneurs uniquement pour déchets recyclables triés	0,0117	0,0117
D.3- Habitation légères de loisir - forfait à l'année	126,85	126,85
D.4- Zones collectées 5 fois par semaine (fréquence 5)		
D.4.1- Forfait pour collecte d'un conteneur de 120 litres, par an	157,33	157,33
D.4.2- Forfait pour collecte d'un conteneur de 240 litres, par an	314,63	314,63
D.4.3- Forfait pour collecte d'un conteneur de 330/360 litres, par an	432,64	432,64
D.4.4- Volume de conteneurs distribués supérieur ou égal à 330 litres, le litre collecté au delà de 330 litres de volume distribué	0,0214	0,0214
D.5- Forfait applicable aux professionnels pour collecte des cartons hors conteneurs	314,63	314,63
E- REMPLACEMENT DE CONTENEURS Conteneur volé, cassé,détruit au-delà du premier remplacement de conteneur de 140 litres	Prix TTC résultant des marchés en cours suivant le type de conteneurs + prise en charge forfaitaire 70 €	Prix TTC résultant des marchés en cours suivant le type de conteneurs + prise en charge forfaitaire 70 €
Conteneur volé, cassé,détruit au-delà du premier remplacement de conteneur de 240 litres		
Conteneur volé, cassé,détruit au-delà du premier remplacement de conteneur de 330 litres		
F- ENLEVEMENT DECHETS DES HALLES F.1- Forfait contrôle machines entretien et vérification périodique table élévatrice	1 180,00	1 180,00
F.2- Enlèvement du polystyrène, par rotation	50,00	50,00
G- REDEVANCE DEPOT DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES ET INSTALLATION DE COMPOSTAGE		
G.1- Déchets inertes, la tonne	9,65	9,65
G.2- TGAP perçue au profit de l'Etat	Montant fixé par décret	Montant fixé par décret
G.3- Déchets pour compostage, la tonne		
G.3.1- Déchets en mélange, la tonne	29,40	29,40
G.3.2- Broyats Déchets Verts et Tontes, la tonne	20,00	20,00
G.3.3- Branches et Branchages, la tonne	20,00	20,00
G.4- Déchets recyclables (cartons, papiers, ferrailles), la tonne	Gratuit	Gratuit
H- REDEVANCE COMMERCANTS, ARTISANS, ENTREPRISES, COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS EN DECHETERIES		
H.1- Déchets tout-venant, le m3	27,60	27,60
H.2- Déchets verts, le m3	9,45	9,45
H.3- Déchets inertes, le m3	7,55	7,55
H.4- Bois le m3	16,90	16,90
H.5- Déchets ménagers spéciaux le kilogramme	3,18	3,18
H.6- Pneumatiques de berline, le pneumatique	3,18	3,18
H.7- Déchets recyclables	Gratuit	Gratuit
I- REDEVANCE CENTRE DE TRANSFERT		
I.1- Redevance pour déchets ménagers et assimilables, la tonne	114,90	114,90
J- BADGE DE PESAGE POUR ACCES AUX INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES DECHETS	25,20	25,20
K- VENTE DE COMPOST PRIS SUR LE SITE		
K.1- Par les professionnels, la tonne	8,00	11,80
K.2- Par les professionnels par quantités de 100 tonnes et plus, la tonne	6,00	8,00
K.3- Par les professionnels par quantités de 1000 tonnes et plus, la tonne	4,00	6,00
K.4- Particuliers résidant sur le territoire de la CAN	Gratuit	Gratuit

K.5- Par les particuliers résidant sur le territoire de la CAN par quantité d'1 tonne et plus, la tonne	8,00	11,60
K.6- Par les professionnels, refus de crible végétère, la tonne moins de 100 tonnes achetées/an	6,00	15,00
	4,00	9,50
L- VENTE DE BROYATS FRAIS CRIBLES, DE PAILLAGE OU DE BIOCOMBUSTIBLES		
L.1- Vente de broyats frais criblés, la tonne	Gratuit	10,00
L.2- Vente de paillage, la tonne	25,00	50,00
L.3- Vente de biocombustibles grossiers, la tonne	30,00	65,00
L.4- Vente de biocombustibles fins, la tonne	30,00	65,00
M- VENTE D'INERTES RECYCLES		
M.1- Vente de terre végétale, la tonne	5,00	
M.2- Vente de calcaire 0/31,5, 0/40 ou 0-60, la tonne	7,00	
N- VISITES DES INSTALLATIONS ET REPONSES AUX ENQUETES		
L.1- Par des organismes para-publics ou des sociétés privées	94,60	94,60
L.2- Par des groupes d'élus, des techniciens, des scolaires des étudiants et des réseaux auxquels adhère la C.A.N.	Gratuit	Gratuit
O- DUPLICATA DE FACTURES	10,60	10,60

Adopte : UNANIMITE
POUR 76
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 28-01-2017

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS, CERTAINES DE SES COMMUNES MEMBRES, LA VILLE DE NIORT ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX SEVRES POUR L'ACHAT DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve la convention constitutive du groupement et autoriser sa signature,
- Autorise la signature des marchés par le coordonnateur à l'issue de la procédure.

Adopte : UNANIMITE
POUR 76
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 29-01-2017

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LA VILLE DE NIORT POUR L'UTILISATION DU PORTAIL INTRANET LIFERAY ET SON DEVELOPPEMENT (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve la convention,
- Autorise sa signature et tout document y afférent.

Adopte : UNANIMITE
POUR 76
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 30-01-2017

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS POUR L'UTILISATION DE LIENS DE TELECOMMUNICATIONS VERS LA MEDIATHEQUE PIERRE MOINOT (M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve la convention entre la Ville de Niort et la CAN pour l'utilisation des liens de télécommunications vers la Médiathèque Pierre MOINOT et autorise sa signature.

Adopte : UNANIMITE
POUR 76
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

C 31-01-2017

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

(M. JACQUES BROSSARD)

Le conseil :

- Adopte les créations d'emplois figurant dans le tableau des emplois proposé ci-dessous :

EMPLOIS PERMANENTS – CREATION

Grade de référence	Cat	Nbre	Observations
ATP2	C	1	Dans le cadre d'un recrutement pour un poste de Serrurier-mécanicien -poste modifié
Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal	C	1	Dans le cadre d'un recrutement en cours, l'emploi non utilisé sera supprimé ultérieurement
ATP 2			Réussite au concours
ATP2 / ATP1	C	1	Dans le cadre d'un recrutement en cours, l'emploi non utilisé sera supprimé ultérieurement
ATP2	C	1	Dans le cadre d'un recrutement en cours
ATP2 / ATP1	C	1	Dans le cadre d'un recrutement en cours Qualiticien collecte, l'emploi non utilisé sera supprimé ultérieurement
AT	C	1	Pour recrutement sur disponibilité
Médecin à temps non complet hors classe (20%)	A	1	Dans le cadre d'un recrutement en cours

EMPLOI TEMPORAIRE- CREATION

ASSAINISSEMENT

Grade	Nbre	Motifs	Observations
ATP2	1	Disponibilité d'un agent	En attendant lancement d'un appel à candidature 1 ^{er} semestre 2017

Adopte : UNANIMITE
 POUR 76
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 32-01-2017

ÉTUDES ET CONDUITES D'OPERATION – CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL, REQUALIFICATION ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE ET AUTRES DU BATIMENT B DE DU GUESCLIN – MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DEMANDE DE SUBVENTION

(MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Attribue le marché au groupement Deshoulières Jeanneau Architectes (mandataire) / ATEs (BET Structure) / YAC Ingénierie (BET Fluides) / Cabinet Maret et associés (Economiste et OPC) / Point d'Orgue Acoustique (BET Acoustique) pour un montant provisoire de 385 655,00 € HT (13,70 % de l'enveloppe travaux) et autorise sa signature,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à solliciter toute demande de financements dont celle du Conseil Départemental au titre de l'aide à la décision du programme CAP 79, ainsi que tout document afférent,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous les documents et engagements afférents,

- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

	Dépenses prévisionnelles éligibles (frais de concours et maîtrise d'œuvre jusqu'à l'APD)	Taux	Montant subvention
Conseil Départemental 79 « Aide à la décision »	205 206,00 € HT	50%	102 603,00 € HT
CAN (Autofinancement)		50%	102 603,00 € HT

Adopte : UNANIMITE
 POUR 76
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 33-01-2017

MEDIATHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE - FESTIVAL D'AGGLOMERATION - REGARDS NOIRS 2017 (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve l'organisation du Festival d'Agglomération « Regards Noirs » 2017,
- Approuve les projets sélectionnés,
- Approuve le règlement,
- Approuve les modalités de financement.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 76
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 34-01-2017

MUSEES - MISE EN VENTE D'UN LIVRE SUR LE MARAIS POITEVIN DANS LES BOUTIQUES DES MUSEES BERNARD D'AGESCI ET DU DONJON (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve la mise en vente de l'ouvrage dans les boutiques des musées d'Agglomération au prix de vente unitaire au public de 6,90 € TTC.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 76
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 35-01-2017

MUSEES - PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ARCHIMUSE-BORDEAUX DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE VOYAGES VERS COMPOSTELLE, HISTOIRES D'UN PELERINAGE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Approuve le prêt de deux œuvres à l'association Archimuse-Bordeaux selon les modalités indiquées dans le contrat.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 76
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 36-01-2017

MUSEES - PARTENARIAT AVEC L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE MUSIQUE ANCIENNE LE FESTIN D'ALEXANDRE (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention de partenariat avec l'association Le Festin d'Alexandre pour l'organisation de deux concerts au musée Bernard d'Agesci.

Adopte : UNANIMITE
 POUR 76
 CONTRE 0
 ABSTENTION 0
 NON PARTICIPE 0

C 37-01-2017

MUSEES - PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF POUR L'ACQUISITION DE L'OEUVRE "PORTRAIT DE FRANÇOISE D'AUBIGNE, MARQUISE DE MAINTENON" (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Valide le plan de financement définitif,
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à solliciter les financements exposés et signer tous documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 38-01-2017

MUSEES - INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DE DEUX DESSINS DU FONDS CHARPENTIER ATTRIBUES A FELIX BENOIST (MME ELISABETH MAILLARD)

Le conseil :

- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tous documents afférents à cette acquisition,
- Autorise l'inscription de ces deux dessins sur l'inventaire des musées d'Agglomération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 39-01-2017

COHESION SOCIALE, INSERTION - CONTRAT DE VILLE 2015-2020 - CONVENTION PARTENARIALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE CAN - VILLE DE NIORT - AVENANT N° 1 (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention d'ingénierie CAN-VDN relative au pilier urbain du Contrat de ville,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 40-01-2017

COHESION SOCIALE, INSERTION - CONVENTION CADETS DE LA DEFENSE – SOUTIEN A TITRE EXCEPTIONNEL (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde une subvention d'un montant de 6031 €, à titre exceptionnel,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention afférente.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	73
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	3
	NON PARTICIPE	0

C 41-01-2017

COHESION SOCIALE, INSERTION - PARTICIPATION FINANCIERE AU FONCTIONNEMENT DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC) ET DESIGNATION DE REPRESENTANTS

(M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Accepte le versement d'une subvention au CLIC de 12 500 € au titre de l'année 2017,
- Désigne les 3 représentants suivants au sein du Conseil d'Administration de l'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres :
 - Monsieur Jean-Martial FREDON,
 - Madame Claire RICHECOEUR,
 - Madame Christine HYPEAU.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	73
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPES	3
	C. HYPEAU, J-M. FREDON ET C. RICHECOEUR	

C 42-01-2017

DECHETS MENAGERS - CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DE DEMANTELEMENT DE L'ANCIENNE USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DE SOUCHE

(M. PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve le lancement de la consultation pour les travaux de démantèlement de l'ancienne UIOM de Souché, estimés à environ 1 million d'euros HT,
- Autorise la signature du marché à l'issue de la consultation.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 43-01-2017

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS - RENOVATION ENERGETIQUE - ACT'E EN BRESSUIRAIS, NIORTAIS, THOUARSAIS - AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA CAN ET LE CAUE 79 (MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve l'avenant à la convention d'objectifs qui précise les perspectives de travail pour 2017 entre la CAN et le CAUE79,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Délégué à le signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

R. DUPEYROU

C 44-01-2017

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS - RENOVATION ENERGETIQUE - ACT'E EN BRESSUIRAIS, NIORTAIS, THOUARSAIS - AVENANT A LA CONVENTION FINANCIERE ET DE PARTENARIAT ENTRE L'ADIL ET LA CAN (MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve l'avenant à la convention financière et de partenariat, pour assurer la poursuite des missions de l'ambassadeur de l'efficacité énergétique,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à le signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 45-01-2017

MARCHES PUBLICS/ASSAINISSEMENT - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RESEAUX D'ASSAINISSEMENT SUR LES COMMUNES DE NIORT, AIFFRES ET CHAURAY

(M. JEAN BOULAIS)

Le conseil :

- Approuve les marchés ci-dessous :

Un appel à la concurrence a donc été lancé sur la base de trois lots :

- Lot 1 : Commune de Niort, rue de Vaumorin
- Lot 2 : Commune d'Aiffres, tranche n°2
- Lot 3 : Commune de Chauray, Chemin Vieux et rues des Ecoles et du Château Musset – Tranche n°1

Après déroulement de la consultation, les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : Commune de Niort, rue de Vaumorin
Entreprise **SCAM-TP**
Montant estimatif : **226 590,00 € HT**
- Lot 2 : Commune d'Aiffres, tranche n°2
Entreprise **SCAM-TP**
Montant estimatif : **399 685,00 € HT**
- Lot 3 : Commune de Chauray, Chemin Vieux et rues des Ecoles et du Château Musset – Tranche n°1
Entreprise **SARC**
Montant estimatif : **169 865,00 € HT**

- Autorise leur signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	76
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 46-01-2017

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES - ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A
MONSIEUR PHILIPPE JARRIAULT POUR IMPLANTATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT A
GRANZAT-GRIPT (M. JOËL MISBERT)

Le conseil :

- Approuve l'acquisition du terrain appartenant à Monsieur Philippe JARRIAULT,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais liés à cette acquisition étant à la charge de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	75
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1
		F. JARRIAULT

Certifie l'affichage
du compte rendu des décisions du Conseil d'Agglomération
Le 31 janvier 2017

Le Président,

Jérôme BALOGÉ

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT

Date de signature du marché par la CAN	Service	Titre	Montant HT
09/11/2016	RDM	Produits ateliers Vallon d'Arty (éponges, produits d'entretien, tapis, sacs poubelles, ensemble pelle/balayette)	1 862,07 €
09/11/2016	ASST	Curage lagunes n°1 et 2 - STEP Saint-Liguaire	1 181,92 €
09/11/2016	ASST	Débitmètre pour la STEP d'Aiffres	1 256,00 €
14/11/2016	ASST	Agitateur de secours pour traitement des boues à la STEP Goillard	3 161,00 €
14/11/2016	ASST	Fournitures STEP Goillard	1 622,00 €
18/11/2016	RDM	Huiles Vallon d'Arty	1 651,24 €
18/11/2016	ASST	Pompe pour recirculation - STEP Pelle-Chat	1 947,29 €
18/11/2016	ASST	Kit pour pompe de recirculation - STEP Pelle-Chat	2 786,64 €
18/11/2016	ASST	Soupape de sécurité - STEP Pelle-Chat	2 085,00 €
18/11/2016	ASST	Agitateur - STEP Pelle-Chat	3 205,34 €
18/11/2016	ASST	Outillage électroportatif sur batterie	1 575,02 €
18/11/2016	ASST	Pièces pour pompes à eaux industrielles	3 450,89 €
18/11/2016	ASST	Cables électriques pour pompes	2 070,51 €
18/11/2016	ASST	Cuve, armoire pour pompe et coffret de dépotage - STEP Goillard	3 985,00 €
21/11/2016	RDM	Réparation (procédure d'urgence) camion pour le transport des déchèteries	4 273,08 €
21/11/2016	ASST	Branchement Eaux Pluviales rue du Bois de Jardrix - Saint-Symphorien	1 500,00 €

22/11/2016	RDM	Collecte et traitement des déchets amiante sur la déchèterie du Vallon d'Arty	2 500,00 €
22/11/2016	RDM	Dossier SEML du Pays Mélusayen 2014 honoraire procédure liquidation	1 565,84 €
22/11/2016	ASST	Routeur et convertisseur pour réseau Ethernet	3 260,10 €
22/11/2016	ASST	Fournitures diverses pour STEP Goillard	1 191,88 €
22/11/2016	ASST	Groupe électro-pompe pour STEP Beauvoir-sur-Niort	2 604,00 €
22/11/2016	ASST	Groupe électro-pompe pour Poste de Relèvement Corot à Chauray	2 062,00 €
22/11/2016	ASST	Groupe électro-pompe pour Moulin de Rhé à Chauray	2 116,00 €
22/11/2016	ASST	Convertisseur de mesure métrologique	1 072,41 €
22/11/2016	ASST	Pompe pour STEP de Coulon	1 805,30 €
22/11/2016	ASST	Fourniture pour clapets - STEP Goillard	1 463,50 €
24/11/2016	RDM	Fourniture pour cubos d'apport volontaire	1 449,00 €
29/11/2016	RDM	Fût d'huile au Vallon d'Arty	1 072,27 €
29/11/2016	RDM	Réparation carrosserie camion pour le transport des déchèteries	1 227,88 €
29/11/2016	ASST	Branchement Eaux Pluviales route de Brûlain à Saint-Martin-de-Bernegoue	1 500,00 €
30/11/2016	ASST	Nettoyeur haute pression - STEP Goillard	1 368,50 €
30/11/2016	ASST	Matériel pour métrologie	2 653,80 €
30/11/2016	ASST	Fourniture consommable - Atelier	1 085,87 €
02/12/2016	STI	Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion des armoires à clés	936,00 € TTC
12/12/2016	ASST	Branchement rue Maréchal Leclerc à Niort	3 000,00 €
16/12/2016	CRD	Contrat de location d'une harpe Athena de janvier 2017 à décembre 2019	105,94 €/mois + 150 € de transport payable avec la dernière facture

Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT

(les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
14/10/2016	RDM	Raccordement électricité déchetterie de Prahecq "Lieu dit La Gadrouille"	Montant de l'extension: 77 537,92 € TTC, Montant du raccordement: 1 126,80 € TTC
14/10/2016	RDM	Raccordement électricité déchetterie de Modéron Granzay-Gript	Montant de l'extension: 27 917,12 € TTC, Montant du raccordement: 1 126,80 € TTC
18/10/2016	Communication	Association COLLINES FM - Achat de prestations de communication	5 000 € TTC
28/10/2016	STI	Acquisition auprès de la Société SPIE d'un certificat pour la sécurisation des noms de domaines de la CAN et installation sur les serveurs	5 001,84 € TTC
08/11/2016	PLE	Mise en sécurité d'une fosse au garage communautaire	Montant du système de couverture de fosse: 16 142 € HT, Montant de la mise en service des matériels de distribution des huiles: 4 509,79 € HT
09/11/2016	ETCO	Construction d'un centre technique au Vallon d'Arty à Niort - Mission O.P.C.	17 717,50 € HT

15/11/2016	STI	Acquisition auprès de l'UGAP de matériel informatique (ordinateurs de bureau) pour le renouvellement d'une partie du parc de la CAN	16 244,76 € TTC
25/11/2016	STI	Acquisition auprès de la Société "Illico Réseau" de 25 licences pour la protection des applications sur les serveurs de la CAN	9 570,00 € TTC
25/11/2016	STI	Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion technique du patrimoine	4 635,60 € TTC
25/11/2016	STI	Contrat avec la société ARS DATA pour la maintenance et l'assistance du logiciel pour la gestion des écoles d'arts et de musique - Avenant n°1	Ajout évolutions réglementaires + pénalités de retard
25/11/2016	STI	Acquisition auprès de la société AXAILAN de 550 licences anti spam	16 496,04 € TTC
25/11/2016	STI	Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion du fonds documentaire et du portail d'information destiné au public de la médiathèque communautaire	33 019,89 € TTC /an
25/11/2016	STI	Acquisition auprès de la Société Horoquartz d'un contrat de maintenance pour le logiciel de gestion des plannings des agents au titre de l'année 2017	1 414,66 € TTC pour l'année 2017
28/11/2016	STI	Contrat auprès de la société Oracle France pour la maintenance des "bases de données Oracle" au titre de l'année 2017	15 038,96 € TTC
29/11/2016	Marchés Publics	Habitat - Etude préopérationnelle "multi thématique" du programme communautaire 2018-2022	Montant du marché: 90 730,00 € HT, Montant de l'étude préopérationnelle: 68 880,00 € HT
29/11/2016	PLE	Achat de 3 véhicules attribués au pool auto et aux ateliers communautaires	50 939,18 € HT
02/12/2016	ADE-ESS	Gestion de l'ESSentiel - Aide à l'animation - Année 2017	24 000 € TTC du 01/01/2017 au 31/12/2017

09/12/2016	ADE	Mission de gestion du recouvrement des sommes liées à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais et assistance technique, juridique et fiscale	Montant du marché: 38 345 € HT
------------	-----	---	-----------------------------------

Décisions liées à toutes les autres délégations du Président

(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
28/10/2016	ASST	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - Niort	/
28/10/2016	PLE	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - Chauray	Montant de l'indemnité versées aux propriétaires: 225 €, Montant de l'indemnité versée à l'exploitant: 165 €.
28/10/2016	ASST	Convention de servitude de passage de canalisation sur propriété privée - Sciecq	/
09/11/2016	Marchés Publics	Avenant n°2 au marché n°2014/797 de construction du PLH (Programme Local de l'Habitat) 2016-2021 inscrit dans une perspective 2030	Le présent avenant ne modifie pas le montant du marché
09/11/2016	Marchés Publics	Avenants de transfert de titulaire des marchés passés avec M. Michel NICOLAT, géomètre-expert	Transfert des droits et obligations de M. Michel NICOLET à la SELARL SIT&A CONSEIL
10/11/2016	STI	Abonnement à la plate-forme achat public.com pour la publication d'appels d'offres formalisés et MAPA au titre de l'année 2017	2 628,00 € TTC
29/11/2016	Développement Durable	Adhésion et versement de la cotisation de la CAN au CAUE 79 "Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Deux-Sèvres" pour l'année 2016	500 € TTC

30/11/2016	Marchés Publics	Avenants de transfert de titulaire des marchés passés avec la SARL GEO 3D	Transfert des droits et obligations de la SARL GEO 3D à la SCP MAIORE-VRIGNON-JOUCK-BAISIEUX-EMMANUELLI-PAGE
01/12/2016	Médiathèques et Lecture Publique	Convention pour mise à disposition gratuite de l'auditorium Martin-Beaulieu auprès de l'UPCP-METIVE le samedi 19 novembre 2016	/
01/12/2016	Bibliothèques et Lecture Publique	Convention pour mise à disposition gratuite de jeux de la médialudothèque auprès de la commune de Belleville le 18 décembre 2016	/
01/12/2016	Bibliothèques et Lecture Publique	Convention entre l'espace Mendès-France à Poitiers et la Communauté d'Agglomération du Niortais dans le cadre de l'opération "Images de sciences, sciences de l'image" 2016	/
06/12/2016	ASSAJ	Consultation juridique en matière de ressources humaines	Montant forfaitaire des honoraires: 200 € HT/heure, 100 € HT de frais de dossiers
06/12/2016	Médiathèques et Lecture Publique	Convention pour mise à disposition gratuite de l'auditorium Martin-Beaulieu auprès de l'Association Hors Champs le samedi 17 décembre 2016	/

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
14/10/2016	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes des Musées Bernard d'Agesci et du Donjon de Niort	/
18/10/2016	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray	/
24/10/2016	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes de la médiathèque Pierre MOINOT à Niort	/
04/11/2016	Finances	Cessation de fonctions du sous régisseur et mandataire suppléant pour la régie de recettes des musées Bernard d'Agesci et du Donjon à Niort	/

04/11/2016	Finances	Nomination d'un sous régisseur et d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes des musées Bernard d'Agesci et du Donjon à Niort	Perception d'une indemnité de responsabilité
14/11/2016	Finances	Cessation de fonctions du régisseur pour la régie de recettes de la médiathèque Pierre MOINOT à Niort	/
14/11/2016	Finances	Nomination d'un régisseur et d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes de la médiathèque Pierre MOINOT à Niort	Montant de l'indemnité de responsabilité: 120 €/an
24/11/2016	Finances	Cessation de fonctions du régisseur et du mandataire suppléant pour la régie de recettes du centre aquatique des Fraignes à Chauray	/
24/11/2016	Finances	Nomination d'un régisseur et d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes du centre aquatique des Fraignes à Chauray	Montant de l'indemnité de responsabilité: 120 €/an
01/12/2016	Finances	Nomination d'un mandataire pour la régie de recettes du Centre Aquatique des Fraignes à Chauray	/